Phraséologie et Institutions Européennes

GERTRUD GRÉCIANO
Université de Strasbourg II, URA-CNRS 1035, LanDisCo (Francia)

Appelées à construire la maison sinon la forteresse Europe, les Institutions responsables s'y emploient sur les plans législatif et exécutif, les langues naturelles servant aussi bien de matériau que d'outil. Si l'Europe est restée une projection de l'esprit depuis le mythe hellénique jusqu'à celui de la Raison des Lumières, cette idée de l'Europe est aujourd'hui devenue réalité et sa mise au monde s'est faite par le verbe. Le phénomène se confirme phraséologiquement, par le fréquent réemploi de *faire avancer l'idée européenne*, qui a aboutit à la lexicalisation de ce néologisme, motivée par le pouvoir argumentatif et économique de ce concept imagé, amplement doté d'ECUs : «Nous approuvons pleinement le principe de l'école en tant qu'institution qui fait avancer l'idée européenne et qui mérite dès lors notre soutien (DPE 3-447/92).

Si les spécialistes reconnaissent l'UE comme la seule force historique permettant de dénouer et de prévenir les conflits, on comprend que l'appel massif et permanent à la verbalisation, ait pu devenir un véritable "stress communicatif" (Donat, 1992). De façon générale, les fondations langagières de l'Europe s'appuient clairement sur un nombre important de travaux, consacrés à la politique, à l'aménagement et à la planification linguistiques, au multi- et plurilinguisme, à l'identité culturelle et la communication interculturelle, à la traduction automatique vs humaine, au dictionnaire électronique EURODICAUTOM.

Par rapport aux directions évoquées, la présente intervention s'engage sur un chemin concret, à savoir, l'étude d'un type de verbalisation, d'un fait de langue, les unités phraséologiques, dans les discours européens, textes écrits et oraux donc, textes, qui non seulement portent sur l'Europe, tels des textes de presse, mais encore textes nés au sein des Institutions Européennes. Depuis quinze ans, les Eurotextes sont l'objet d'étude de la part des linguistes d'abord (Rothkegel/Sandig, 1984), des juristes ensuite. Schütte (1992), notamment, montre comment le Comité économique et social intervient dans la génération des textes européens. À travers paraphrases et récapitulations, cette instance métalinguistique, assemblée de rapporteurs, médiateurs et experts, recherche la langue juridiquement correcte pour faire émerger des controverses un consensus. La reformulation constitue la procédure clé de cette production textuelle et le standard de qualité visé s'avère être une terre fertile pour l'émergence phraséologique. On approche alors un domaine voisin, celui de la rhétorique pour l'Europe (Dahmen, 1993) et l'on n'est pas étonné de voir que c'est la stylistique qui, très tôt, s'est penchée sur ce corpus européen (Sandig, 1984).

Par ailleurs, d'intéressantes analyses comparées existent sur les textes de loi, pour le couple français-allemand dans les diverses communautés germano- et francophones. Wuest (1993), p. ex., dégage leur convergence pragmatique par une équivalence des types de texte, malgré des divergences de formes et structures langagières, modalité directive en allemand, déclarative en français. Spillner (1995) découvre les divergences dues à la forme et au contenu juridiques : «[...] révolution de velours ; l'unification de l'Allemagne est un heureux événement ; la nouvelle pensée a tué le père de l'État soviétique [...] (PE A3 - 0201/93 - 0230/93).

Pour ce qui est des propriétés distinctives que partagent les phrasèmes avec les parémies, il faut tenir compte de la révision qui s'est imposée depuis quelques années. S'ajoutent aux traits du système : la polylexicalité, le figement et la figuration-démotivation, leurs corollaires de l'emploi : le défigement-fragmentation, la variance et la figuration-remotivation. Le débat sur les Écoles européennes, particulièrement animé et riche, du 19.4.94 (JO D-447/91) servira de corpus complémentaire.

De façon interlangagière, la polylexicalité est volontiers au service de la verbalisation de démarches réflexives, de procédures administratives, d'actes juridiques et politiques:

> attirer/fixer/retenir l'attention ; susciter des interrogations ; émettre/rendre un avis ; sensibiliser l'opinion publique ; éprouver des réticences ; adopter/ prendre une décision , prendre acte ; faire l'objet ; faire un rapport ; élaborer/soumettre/adopter un projet ; rédiger/signer/soumettre un procès-verbal ; la discussion porte/débouche sur une résolution ; recevoir notification ; entendre l'avis , engager/épuiser un débat ; mettre un terme au débat ; rendre justice ; apporter une contribution/amélioration ; progresser d'un pas ; adopter/présenter/proposer/déposer/examiner/ retirer un amendement.

Comme de coutume pour les langues de spécialité, ces phrasèmes résultent de la combinatoire des termes-clé du domaine avec une variété de verbes de procès et d'action, de sorte qu'un glossaire/dictionnaire de la phraséologie européenne fera du substantif collocateur, formatif vedette et item d'entrée et des verbes-satellite la série des collocataires.

Dans les dénominations, les substantifs abstraits l'emportent, même si ces formatifs collocataires correspondent souvent à des dérivés déverbaux. Au service de déterminations et qualifications, les collocataires, substantifs aussi, y associent les acteurs du scénario : agents, lieux, temps, objets, bénéfactifs, finatifs. Ces phraséotermes d'actions et d'actes sont des emboîtements nominaux, articulés souvent par la rection prépositionnelle:

> la politique d'égalité/la promotion de l'égalité des chances entre hommes et femmes ; l'harmonisation de la législation européenne ; l'avis du comité de conciliation du Conseil ; la directive du PE et du Conseil relative aux dispositifs médicaux de diagnostic in vitro ; les amendements de la commission de l'environnement, de la santé publique et de la protection des consommateurs. Décisions du Conseil du 23 novembre 1994, arrêtant un programme spécifiques de recherche et de développement. Règlement du Conseil de 28 novembre 1994, portant création d'un Centre de traduction des organes de l'Union Européenne. Rapport sur les relations entre la Communauté européenne et les États indépendants issus de l'ancienne Union soviétique. Rapport sur la réaction de la Communauté face aux problèmes posés par la restructuration en Allemagne orientale et la crise économique et sociale.

Justifications et exemples factuels en allemand, résumés et renvois bibliographiques en français ; anonymat des acteurs, accompagné du passif en allemand, leur identification personnelle et professionnelle à la voie active en français.

En dehors de cette mouvance, je me suis intéressée avec quelques jeunes chercheurs aux textes européens non en voie de production, mais déjà produits, au corpus langagier constitutif de l'Europe : actes de parole dont la performativité repose sur l'interlingualité et l'interculturalité ; actes et textes constitutionnels et législatifs pour tout pays membre de l'Union. La phraséologie au sens large du terme, locutions et collocations, se révélant comme leur modèle d'expression pour la forme autant que pour le contenu, au plan du lexique et du texte, j'émets l'hypothèse selon laquelle les propriétés phraséologiques contribuent à l'intelligibilité, à la précision et à l'univocité de l'expression, à la réflexion critique, aux plaidoyers argumentatifs, à la nature consensuelle et au pouvoir prescriptif de ces textes. Le relevé des unités respectives et l'explication linguistique de leurs fonctions permettra de mesurer l'impact de la phraséologie sur l'idée et la réalité européennes, ainsi que sur les conséquences didactiques à en tirer pour une formation linguistique préparant à des réalités professionnelles larges.

Comme outil de démonstration, je retiens les propriétés phraséologiques au dépens des types/classes phraséologiques, car prototypiques, elles concernent les phrasèmes autant que les parémies. Quant aux proverbes, vérification empirique à l'appui, ils apparaissent dans le corpus européen avant tout dans les débats et les rapports selon la culture linguistique des parlementaires et

selon les thèmes retenus. À propos de culture, il peut s'agir du style personnel de l'intervenant/orateur, mais aussi de la communauté linguistique concernée, l'éloquence romanophone et anglophone s'avérant plus imagée que le discours germanophone, ce que confirme, par ailleurs, la chaîne franco-allemande ARTE, l'expérience de travail des rédacteurs aussi bien que la comparaison de leurs textes parallèles par les linguistes. La phraséologie et la parémiologie offrent d'excellents indices pour la recherche discursive interculturelle. Pour en revenir aux Euro-textes, ce sont les invités et observateurs russes qui excellent dans les répliques proverbiales, en écho au minimum parémiologique impressionnant, par comparaison, du locuteur russe (100 en moyenne) par rapport au locuteur allemand (10 en moyenne), relevé par Grzybek (1984).

Bien sûr, la productivité phraséologique est solidaire des thématiques, tels les inépuisables exposés des motifs dans les rapports, p. ex., sur la réforme et la dissolution de l'Union soviétique ou la restructuration de l'Allemagne orientale, qui empruntent aux domaines-sources : le bâtiment, l'univers, la bio-physio-psychologie des métaphores aujourd'hui figées pour les appliquer à la situation politique:

> apaiser/envenimer la crise ; bouleverser la face du monde ; l'effondrement de l'empire ; l'effondrement de l'armée ; la chute du mur ; jouer un rôle de pont ; reste lettre morte ; raviver la guerre froide ; les points chauds du monde ; le réveil des nationalismes ; la montée du racisme ; la flambée de la xénophobie ; la renaissance d'armées nationales ; le bras de fer entre l'Ukraine et le maréchal Chapochnikov ; la révolution mise en branle ; la fuite des cerveaux.

La nature communicative des débats, leur progression explicative et argumentative est l'a l'origine de la fréquence de particules non pas mono-, mais polylexicales, des binômes/ amalgames/amas des particules, qui non seulement structurent le discours, mais encore établissent le contact entre interlocuteurs. Ce phénomène, dont le sémantisme riche contraste avec la simplicité des formatifs, souvent des mots invariables, des foncteurs vides, est plus intéressant pour la phraséologie que la parémiologie ; les problèmes posés à la recherche par les connecteurs invitent à faire appel au savoir phraséologique, car plus que la forme c'est le contexte d'utilisation qui est révélateur pour ces charnières du discours:

> tout d'abord ; pour conclure ; en revanche ; en retour ; en outre ; de manière à ; par ailleurs ; en particulier ; pour sa part ; il me semble ; me semble-t-il ; par conséquent ; à telle enseigne ; sans doute ; sans aucun doute ; bien entendu; à mon/notre sens ; cela dit ; au sens propre du terme ; en d'autres termes ; à l'évidence ; en effet ; de l'aveu général ; du reste ; à cet égard ; en fait ; bien entendu ; de plus ; 'l'instar.

Le figement se révèle comme principe particulièrement actif sur le plan lexical, phrastique et textuel. C'est par le figement des composés et dérivés, des polylexèmes cités: *la politique d'égalité, la promotion de l'égalité des chances entre hommes et femmes, le rapport sur les relations entre la Communauté européenne et les États indépendants issus de l'ancienne Union soviétique...* que ces concepts européens ont été diffusés, institutionnalisés. Leur lexicalisation pose et présuppose leur existence et les conduit vers l'acceptation dans une communauté éclairée.

Les textes législatifs (Série L du JO) sont structurés selon la rigidité d'actes rituels : formules déclaratives introductrices (*Le Conseil de l'Union Européenne... a arrêté la présente décision/le présent règlement*), formules performatives finales (*Le présent règlement est obligatoire dans tous les éléments et directement applicable dans tout État membre. Les États membres sont destinataires de la présente décision*. La phraséologie se fait l'écho des règles formelles du droit et contribue à la standardisation des textes de loi.

Les débats (Série D du JO) sont scandés par des actes performatifs figés : *La séance est ouverte. Le procès-verbal a été distribué/est adopté. Le débat est clos, nous passons au vote. Le Parlement adopte la résolution*. Les débats se révèlent comme véritables moules phraséologique, du respect desquels dépend la conformité des sessions. Le figement permet de normaliser et de formaliser rationnellement la gestion communautaire. Voici les formatifs de base du protocole des séances : *Ouverture de la session. Ordre du jour. Adoption du Pv. Débats d'actualité/Décisions d'urgences. Votes. Heures des questions.*

Sur le plan lexical, les Euro-textes pratiquent très naturellement le défigement et la fragmentation, les phrasèmes se linéarisant nécessairement à travers des discontinuités et variations morphosyntaxiques. Pour les langues, notamment le français, où l'on ne dispose pas encore du relevé des degrés/seuils de figement (Fraser, 1970; Burger, 1973; Rothkegel, 1973; Fleischer, 1997), une étude systématique des Euro-textes, si riches en emplois phraséologiques, sera particulièrement fructueuse.

Comme attendu, la figuration constitue le trait le plus spectaculaire aussi de l'Euro-corpus. À ce propos, la recherche phraséologique s'est beaucoup intéressée à son comportement alternatif, démotivation lexicale arbitraire et abstraite dans le système, remotivation pragmatique naturelle et concrète dans l'emploi. Plus que les textes littéraires, ces textes administratifs, juridiques et politiques jouent sur les deux registres, leurs phrasèmes contextualisant, autant les concepts que les images, certains figeant précisément leur combinatoire.

Par définition, les institutions européennes représentent des instances de contentieux, les réalités à gérer étant conflictuelles. On n'est pas étonné de la permanente sous-jacence et présence du concept «problème» : *avoir conscience/soulever/énoncer un problème, se heurter à des difficultés*, où, à travers la combinatoire, le phrasème procède à sa concrétisation physique : *combler une lacune/un vide juridique*. L'analogie qualifiante à l'oeuvre dans la similitude de perception entre un objet abstrait et un objet physique dans : *le noeud du problème* est au service de l'évaluation hyperbolisante ; le concept n'est plus qu'inféré par l'image : *constituer une pierre d'achoppement , remettre les points essentiels sur le tapis ; attacher beaucoup de prix*. La «menace» est un des corollaires conceptuels forts de ce corpus : *un discours musclé, être laissé au bord de la route* ; ou encore le «danger» que la phraséologie exprime volontiers par la métaphore du jeu : *mettre en jeu la vie même des individus ; les intérêts économiques ne sont pas les seuls en jeu* et le théâtre devient le fournisseur d'images pour les domaines d'application européens : la politique, le droit, l'administration : *jouer un rôle ; octroyer un rôle accru ; le renforcement d'un rôle ; derrière les coulisses ; faire en coulisses*.

La perception physiologique est un domaine-source productif d'images, qui colore les concepts de certitudes et d'émotions : *être écrit noir sur blanc ; accueillir chaleureusement ; avoir voix au chapitre ; pour tout ce qui touche à l'école ; établir un contact ; éprouver des réticences ; changements qui ont vu le jour ; passer en revue* ; perception tactile et visuelle se confondent et se renforcent : *les flambées de racisme et de xénophobie*. L'«évolution», voire le «progrès» se visualisent par le mouvement : *céder le pas ; progresser d'un pas ; aller dans le bon sens ; mener la barque à bon port* ; un verbe de position (nié) pour exprimer «(in)cohérence» et (in)correction» : *cela ne tient pas debout* ; la «responsabilité» par la physique : *prendre en charge ; la prise en charge*.

Les débats entre membres ainsi que les rapports de ces derniers ayant pour mission de conduire vers des décisions consensuelles de la communauté, on n'est pas surpris que la «convergence» se dégage comme un autre des concepts d'application-clé des textes, parfois surtout acoustique ou généralisée, mais pas uniquement :

> arrêter/refuser une position commune ; arriver à une solution ; tendance commune à la convergence et à l'accord ; se mettre d'accord ; parvenir à un accord ; ne pas constituer un point de rupture ; parvenir à un rapprochement ; progresser vers le consensus ; établir un contact direct ; régler une affaire ; l'harmonisation de la législation européenne ; être en (parfaite) harmonie ; trouver un (une position d') équilibre ; être appelé à s'entendre; éclairer la lanterne ; faire la lumière sur ; porter des fruits.

Les textes montrent donc clairement que, si le discours européen est loin d'être cette langue de bois, ce jargon de la tribu que critique l'opinion publique et la phraséologique, dans le sens scientifique du terme, y contribue essentiellement : «réaliser une plus grande proximité des citoyens, et ce non pas sous forme de paroles creuses, gardons nous bien des formules creuses et des promesses vaines» (PE - A4/478126). Ces mots-phrase correspondent souvent à des concepts-images, dont la lexicalitaion prouve l'acceptation par la communauté des locuteurs spécialistes ou

moyens et qui s'adaptent particulièrement bien à cette communication charnière, intermédiaire et médiatrice entre les décideurs et le citoyen. Ainsi la phraséologie fournit le protocole tout en garantissant l'intelligibilité et la lisibilité de ces textes techniques devenus publiques, en entourant les normes d'un halo humain et affectif. De façon générale, la phraséologie permet aux langues de spécialité de ne pas renoncer aux métaphores. Les images empruntent leur vocabulaire à la langue courante pour représenter clairement et simplement des phénomènes abstraits, dont la complexité est supporté par la polymorphie lexicale. Les représentations mentales s'appuient sur l'expérience quotidienne. Ailleurs, j'ai examiné différents types de textes, systématisé les résultats et thématisé les correspondances interlangagières (Gréciano, 1998a, 1998b). Ici, j'ai voulu montrer que les propriétés distinctives, que les phrasèmes partagent avec les parémies, déterminent les rapports et les débats européens dans leur structure et dans leur sens. Pour finir, je vous propose un extrait qui, parmi de nombreux autres, illustre la densité de la texture phraséologique et encourage, de ce fait vivement, à la prise en compte de ce corpus par la communauté linguistique en invitant à la coopération des phraséologues et des parémiologues tout particulièrement.

> C'est là *le noeud du problème* et, *à ma grande satisfaction*, je peux vous informer que le commissaire Monti et moi-même *sommes parvenus à un accord* concernant tous les points essentiels. Nous ne divergeons plus que sur quelques petites subtilités pour lesquelles nous aimerions *entendre l'avis du comité de conciliation du Conseil. En tout cas*, je peux assurer dès maintenant le commissaire Monti qu'aucun de ces aspects ne *constitue un point de rupture*. Nous essayerons de *parvenir à un rapprochement* au sein de ce collègue auquel *j'attache beaucoup de prix. En effet, le comité de conciliation* qui nous permet d'*établir un contact* direct avec notre principal colégislateur, *à savoir* le Conseil, représente un des forums les plus importants institués par le traité de Maastricht. Je suis convaincu que nous arriverons encore à *régler cette affaire* sous la présidence italienne». (D 4-4478/24)

CORPUS

JO Débats du PE D3-447/91 ; D3-447/92 ; D4-4478/24.
Documents de Séance du PE A3-0201/93 ; A3-0230/93.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BURGER, H. (1973) : *Idiomatik des Deutschen*. Tübingen: Niemeyer.

DAHMEN, R. *et alii* (Eds.) (1993) : *Rhetorik für Europa*. Berlin: Duncker & Humblot.

DONAT, M. von (1992) : «Der KommunijationsstreB in der», dans Born/Stickel (Eds.) : *Deutsch als Verkehrssprache für Europa*. Berlin: de Gruyter, 77-87.

FRASER, B. (1970) : «Idioms within a transformational grammar», dans *Fol*, 6: 22-42. Dordrecht, Reidel.

GRYBEK, P. (1984) : «How to do things with some words. Zur Frage des parömischen Minimuns», dans *KODICAS/CODE. Ars Semiotica*, 7, 3/4: 351-358.

GRÉCIANO, G. (1998a) : «(Fach)Textvergleich», dans Dalmas/Sauter (Eds.) : *Grenzsteine und Wegweiser*. Tübingen: Stauffemburg (Eurogermanistik, 12), 233-245.

---- (1998b): «Europäische Phraseologie im Vergleich», *Europhras*, 95. Bochum, Brockmeyer.

ROTHKEGEL, A. (1973): *Feste Syntagmen. Grundlagen, Strukturbeschreibung, automatische Analyse*. Tübingen: Narr.

---- (1984) : «Frames und Textstruktur», dans Rothkegel/Sandig (Eds.) : *Text-Textsorten-Semantik*. Hamburg: Buske, 238-261.

SANDIG, B. (1984): «Textsorten aus dem Bereich der EG», dans Rothkegel/Sandig (Eds.) : *Text-textsorten-Semantik*. hamburg: Buske, 197-210.

SCHÜTTE, W. (1992): «Eurotexte. Zur Entstehung von Rechtstexten unter der Mehrsprachigkeitsbedingungen der Brüssler EG», dans Borns/Stickler (Eds.) : *Deutsch als Verkehrssprache für Europa*. Berlin: de Gruyter, 88-113.

SPILLNER, B. (1995): «Kontrastive Analyse deutsch-französischer Frachtexte», dans Noe A./Noe C. (Eds.) : *Fachsprachenunyterricht und betriebliche Praxis*. Frankfurt: Lang, 51-72.



Guerra, caza y amores, por un placer mil dolores.